

Le CNESER exprime majoritairement son insatisfaction des choix et méthodes du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Lundi 15, le CNESER(*) plénier de ce début d'année s'ouvrait par une intervention de P Hetzel DGES (**) qui représentait le ministre. Ce dernier, ignorant les préoccupations des universitaires et des étudiants, se lançait dans une présentation technique de la "présidence française de l'union européenne"... Interpelé par Jean Fabbri, secrétaire général du SNESUP, sur les suppressions d'emplois (900), sur les budgets, le dirigisme technocratique en matière de recherche, les menaces sur les statuts, l'absence de moyens pour la réussite des étudiants, il a dû admettre un débat et le vote d'une motion préparée par le SNESUP et l'UNEF.

Le très large vote de ce texte vaut avertissement pour le ministère.

Des jeudi 18, il s'agit, dans l'unité la plus large, d'amplifier notre exigence de négociations sur les postes, les budgets, les statuts, les salaires.



Le CNESER dénonce les conditions difficiles de la rentrée universitaire pour les personnels et les étudiants

La fin de l'année universitaire et l'été 2008 ont été marqués par de nombreuses annonces du gouvernement affaiblissant le service public d'enseignement supérieur et de recherche.

En cette rentrée, pour les personnels et les étudiants, les sujets d'inquiétude sont multiples :

- Le chantier sur la formation des enseignants menace l'existence et les missions des IUFM. Les informations connues sur la formation des enseignants, le contenu des masters et des concours de recrutement mettent en cause les métiers de l'éducation.
- La mise en œuvre du plan campus est porteuse d'inégalités accrues entre les établissements et à l'intérieur de ceux-ci.
- Les problèmes sociaux des étudiants s'accroissent et rendent de plus en plus difficiles les poursuites d'études.
- Le chantier sur les métiers du supérieur est ouvert à partir des rapports Schwartz et Hoffmann dans des termes qui, en cohérence avec la RGPP, remettent en cause les statuts et la gestion nationale des carrières des personnels : individualisation arbitraire des rémunérations (primes et indemnités à la « tête du client »), développement de la précarité, modulation des services, pouvoir d'achat

Divers dispositifs d'aide à la réussite des étudiants sont mis en œuvre par les personnels des universités avec des moyens très insuffisants conduisant à l'alourdissement des charges de travail. Aucune amélioration n'est possible durablement sans création d'emplois de titulaires et sans une nette augmentation du budget. Or pour la première fois depuis 15 ans, alors que le gouvernement dit qu'il entend faire de l'enseignement supérieur et la recherche une priorité, 900 suppressions de postes sont envisagées. Ses premières annonces sur le budget 2009 de l'enseignement supérieur et de la recherche montrent que le milliard d'euros supplémentaire annoncé l'an dernier n'est pas assuré, alors qu'une augmentation de 10 % du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche serait indispensable.

Le CNESER dénonce les méthodes inacceptables de « négociation » du gouvernement. Sur chaque dossier, il agit dans la précipitation sans prendre le temps de la concertation avec les organisations représentatives des personnels et des étudiants, ni

avec les instances consultatives ou scientifiques collégiales existantes.

Après la recomposition par décret du CNESER malgré le vote négatif de Juillet, le refus de voir des commissions en son sein se pencher sur des questions essentielles comme la « *maîtrisation* » de la formation des enseignants et les concours de recrutement d'enseignants ou bien les filières professionnelles, vident ce conseil de tout rôle effectif.

Des réunions organisées par le Ministère, limitées au seul périmètre de la CPU, de la CDIUFM ou de conférences de doyens, cassent la dynamique de réflexion et la collégialité qui ont fait la force et la richesse de l'enseignement supérieur en France. Cette situation, sans précédent, doit changer. La réflexion sur l'avenir et l'organisation du CNRS, comme celle sur les grands choix prospectifs impliquent d'associer la communauté scientifique. La revalorisation des métiers du supérieur et de la recherche, est une question de justice, il en va de l'avenir et de l'attractivité de ces métiers.

Le CNESER demande que le gouvernement :

- renonce aux suppressions de postes dans l'enseignement supérieur et la recherche, et mette en place un plan pluriannuel de recrutement permettant aux établissements d'assurer leurs missions de service public ;
- attribue enfin réellement à l'enseignement supérieur et la recherche l'augmentation budgétaire dont il a besoin, et que cela se traduise par un accroissement des dotations des établissements ;
- ouvre avec les organisations syndicales représentatives des personnels et des étudiants de réelles discussions sur l'amélioration des conditions de vie des étudiants et sur l'amélioration des statuts des personnels (formation des enseignants, carrières des personnels, ...).

Le CNESER refuse de se voir dépossédé de son rôle garant, par sa représentation élue, d'un attachement largement partagé au service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

SNESUP-FSU, SNASUB-FSU, FSU, UNEF,
UNSA (SNPTES, A&I, Sup Recherche), FCPE,
FO SNPRES, CFTC, FNSAERS, SUD Education

Vote (61 votants) : Pour 33, Contre 12, Refus de vote 3, Abst 13

(*) : Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
(**) : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche